

**CONDAMNÉS
AU CHOMAGE
ET A LA
MORT LENTE**



LE S.O.S. DES "AMISOL"

ENQUETE MONIQUE CASTELLOU
PHOTOS ALAIN DEUNEULIN

"La Vie ouvrière" 20/7/76

FAC-SIMILÉ La Vie Ouvrière 20/7/76

- Depuis dix-neuf mois, nous luttons. Nous occupons notre usine. Pour le droit au travail. Ils nous le refusent. Depuis dix-neuf mois, c'est le chômage. Maintenant, n'ayant plus droit aux 90 %, c'est l'humiliation de l'aide publique, soit environ 900 F par mois. Ils voudraient nous réduire à la mendicité.

- Nous sommes aussi des ouvriers qu'ils ont condamnés à la mort lente. Sans nous le dire. Par le profit. Pour le profit. Ils nous ont fait travailler l'amiante dans les pires conditions. Et pour nous, l'amiante, c'est la mort. Ils savaient que sa poussière ronge les poumons. Le patron le savait. Le chef de la médecine du travail du département le savait. Les Pouvoirs publics le savaient. Ils ne nous ont rien dit. Maintenant, nous comptons nos morts : neuf depuis l'occupation.

- A qui le tour maintenant ? Qui d'entre nous est atteint d'asbestose, maladie comparable à la silicose des mineurs ? Qui risque le mésothélium, cette forme rare du cancer de la plèvre ou du péritoine ?

- Il nous faudrait des examens médicaux sérieux, rapides, objectifs. Cela aussi, ils nous le refusent.

- Nous faisons appel à vous. A la solidarité ouvrière. Aidez-nous dans notre lutte pour la vie. -

Les travailleurs d'Amisol. ➡